



Compte-rendu du Comité d'orientation du 19 Novembre 2014

Lieu de la réunion : Maison International Universitaire de Clermont-Ferrand

Date de la réunion : 19/11/2014

Date de rédaction : 21/11/2014

Rédaction : CRAIG

Diffusion : aux participants

Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique
Locaux du CRRI - Campus des Cézeaux
7 avenue Blaise Pascal - BP 80026
63177 Aubière Cedex
tél. : 04 73 40 54 06

Étaient présents à cette réunion :

NOM	Prénom	Organisme	e-mail
ARMAND	Pierre	ARDTA	p.armand@ardt-auvergne.fr
AUFRERE	Sylvain	CA Montluçon	s.aufrere@mairie-montlucon.fr
BELERT	Damien	SDIS 15	d.belert@sdis15.fr
BOIGE	Carine	ARS d'Auvergne	carine.boige@ars.sante.fr
DENEUX	Frédéric	CRAIG	deneux@craig.fr
FOURNADET	Jean-Luc	DDT 43	jean-luc.fournadet@haute-loire.gouv.fr
GAILLAC	Sébastien	CRAIG	gaillac@craig.fr
GAILLARD	Thibault	Moulins Communauté	t.gaillard@agglo-moulins.fr
GAUBERT	Pauline	CRAIG	gaubert@craig.fr
GIRAUD	Gérard	CG 63	gerard.giraud@cg63.fr

NOM	Prénom	Organisme	e-mail
LALEURE	Nicolas	VVA	n.laleure@vichy-valallier.fr
MAJOREL	Yannick	DREAL Auvergne	yannick.majorel@developpement-durable.gouv.fr
MATICHARD	David	Moulins Communauté	d.matichard@agglo-moulins.fr
MORLAT	Philippe	DDT 03	philippe.moralt@allier.gouv.fr
PERRUSSEL-MORIN	François	IGN	francois.perrussel-morin@ign.fr
ROBIN	François-Xavier	DREAL Auvergne	Francois-Xavier.Robin@developpement-durable.gouv.fr
SABATIER	Julien	CA Le Puy en Velay	julien.sabatier@agglo-lepuyenvelay.fr
STEPHAN	Albert	Clermont-Communauté	astephan@agglo-clermont.fr
THENARD	Vincent	DDT 63	vincent.thenard@puy-de-dome.gouv.fr
THESSOT	Séverine	CG 43	severine.thessot@hauteloire.fr
TOUS	Sandrine	CRAIG	tous@craig.fr
VASSAL	Rémi	CG 15	rvassal@cg15.fr
VENY	Nicolas	DRAAF Auvergne	nicolas.veny@agriculture.gouv.fr

Etaient excusés :

Ordre du jour

L'ordre du jour de ce comité d'orientation doit permettre d'aborder les points suivants :

1. Présentation des décisions du dernier Conseil d'administration du GIP (19 juin 2014)

1. Rappel du contexte
2. Financement du GIP
3. Actions à mener d'ici 2017

2. Projets en cours

1. Réforme anti-endommagement des réseaux : Point d'avancement de l'expérimentation CABA, perspectives...

2. Cadastre : Partenariat pour le développement d'un service web de consultation des données
3. Présentation de l'action du CRAIG en faveur de l'Open Data / Point d'étape INSPIRE

3. Programme européen de coopération SUDOE

1. DataForest
2. SUDOE OpenTour
3. INCASA : INSpire CARTographic web Service Analysis for their optimisation

4. Présentation du Budget Prévisionnel 2015

5. Agenda

1. Présentation des décisions du dernier Conseil d'administration du GIP (19 juin 2014)

1.1. Rappel du contexte

Lors CA du CRAIG en date du 10 décembre 2014, **le CRAIG a alerté sur le déficit prévisionnel de financement du GIP pour la période 2014-2020.**

Un certain nombre d'ajustements ont déjà pu être faits afin de minimiser ce déficit prévisionnel.

Les ajustements réalisés ont porté notamment sur les points suivants :

- Ressources Humaines : Non renouvellement du poste de Chargé de Mission Inspire & Open Data (Ces missions seront réparties sur les autres agents du GIP) ;
- Mutualisation des coûts de production des prises de vue aériennes départementales entre l'IGN et le CRAIG (Poursuite du partenariat de co-production).

1.2. Financement du GIP

Afin de maintenir l'existant et pouvoir financer les nouveaux projets, **un nouveau cadre financier a été adopté lors du conseil d'administration du 19 juin 2014.** Ce nouveau cadre s'inscrit dans une nouvelle convention triennale entre le CRAIG et les membres du GIP.

Cet engagement triennal permet de garantir une sécurité financière au GIP jusqu'en 2017.

Tour de table : Etat d'avancement des délibérations des membres du GIP

Membres	Délibération convention constitutive GIP	Délibération convention financière
Conseil régional d'Auvergne	22/09/2014	22/09/2014
Etat	Sans objet	Inscription du CRAIG au CPER 2014-2020
Conseil général de l'Allier	09/12/2014	09/12/2014
Conseil général du Cantal	14/11/2014	14/11/2014

Conseil général de la Haute-Loire	24/10/2014	24/10/2014
Conseil général du Puy de Dôme	Prévue en décembre	Prévue après les élections
Agglomération de Moulins	10/10/2014	10/10/2014
Agglomération de Vichy Val d'Allier	En cours de discussion	En cours de discussion
Agglomération de Montluçon	En cours de discussion	En cours de discussion
Agglomération de Clermont-Ferrand		Pas besoin de re-délibérer
Agglomération du Bassin d'Aurillac	20/10/2014	20/10/2014
Agglomération du Puy en Velay	04/12/2014	04/12/2014
IGN	Pas besoin de re-délibérer	Pas besoin de re-délibérer

1.3. Actions à mener d'ici 2017

Conscient des efforts demandés aux membres fondateurs pour assurer une pérennité fonctionnelle au GIP qui garantisse le maintien d'un niveau de service attendu au regard des textes relatif à l'aménagement du territoire (Grenelle 2, ALUR, DT-DICT...), il a été décidé lors du dernier conseil d'administration qu'une **réflexion soit menée au cours des prochains mois pour proposer un nouveau modèle de financement du groupement** intégrant par exemple des acteurs privés.

2. Projets en cours

2.1. Réforme anti-endommagement des réseaux : Point d'avancement de l'expérimentation CABA, perspectives...

Sébastien GAILLAC fait un point sur l'expérimentation actuellement en cours sur le bassin d'Aurillac qui vise à produire un fond très grande échelle (Classe A) - Voir présentation.

Dans le cadre du renouvellement des prises de vue aériennes des agglomérations prévu en 2016, ERDF et le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier se sont dit intéressés pour financer la différence de coût entre les prises de vue actuelles (10 cm de résolution) et une prise de vue hiver de 5 cm de résolution et d'une précision en classe A.

Afin de recueillir l'avis des collectivités concernées le CRAIG se propose de venir les rencontrer avant la tenue du prochain CA.

2.2. Cadastre : Partenariat pour le développement d'un service web de consultation des données

Le cadastre est le référentiel de base de gestion foncière des collectivités dites de proximité notamment pour répondre aux interrogations des citoyens. Or, les "petites" collectivités peinent à mettre en place un service de consultation du cadastre performant généralement à cause d'un manque de compétence technique ou par manque de moyens.

Afin d'améliorer ce service public, le CRAIG, Rennes Métropole, le Département du Bas-Rhin (via le partenariat alsacien CIGAL) et le GIP ATGERI se sont récemment mis d'accord pour **faire développer** au sein de la même solution logiciel des fonctionnalités avancées permettant la consultation de l'ensemble des données constituant la base cadastrale (plans cadastraux et fichiers fonciers) pour répondre aux besoins des communes et intercommunalités présentes sur leur territoire respectif.

Les principales fonctionnalités attendues sont :

- Interrogation d'une parcelle cadastrale (fiche d'information)
- Extrait de plan cadastral (bordereau parcellaire)
- Edition de relevés de propriété
- Sélection de parcelle / localisation de parcelle
- Traitements des sélections de parcelles
- Export de liste de propriétaires
- Unité foncière (visualisation de l'unité foncière dont dépend une parcelle sélectionnée)
- Recherche et consultation des lots d'une copropriété
- Suivi des demandes d'informations foncières
- ...

Cette volonté commune doit se concrétiser par la signature d'une convention de partenariat (en cours) qui définit les modalités de **mise en commun des ressources humaines et financières permettant la réalisation de développements informatiques.**

En tant que Chef de file du partenariat, le CRAIG assurera la partie administrative nécessaire à la réalisation des développements (passation de marchés, établissement de bons de commande, paiement des prestations, etc) ainsi que le suivi des travaux.

Montant estimé des développements : 77 000 € TTC

Maîtrise d'ouvrage : CRAIG

3. Présentation de l'action du CRAIG en faveur de l'Open Data / Point d'étape INSPIRE

Voir présentation.

Non abordé en réunion : Feuille de route du CRAIG sur l'Open Data (annexe CR)

4. Programme européen de coopération SUDOE

Le programme de coopération territoriale de l'espace Sud-ouest européen (SUDOE) soutient le développement régional à travers le co-financement de projets, par le biais du Fonds européen de développement régional, entre les acteurs publics régionaux du Portugal, de l'Espagne, d'Andorre, de Gibraltar et des six Régions françaises du Sud-Ouest, dont l'Auvergne.

En tant que bénéficiaire potentiel, le CRAIG a été invité par le service Europe du Conseil régional à soumettre des idées de projets.

Dans ce cadre le CRAIG a transmis à la région 3 idées de projets :

4.1. DataForest

Afin de mieux valoriser la ressource en bois, le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique propose de fédérer les acteurs de la filière bois pour expérimenter sur 3 massifs forestiers aux caractéristiques différentes (Auvergne, Aquitaine, Catalogne) l'utilisation de données LIDAR dans le but d'avoir une meilleure connaissance de la ressource et mettre en œuvre les méthodes qui permettent d'en faciliter la mobilisation (desserte forestière ; zones de débardage, de stockage, ...).

Indicateurs attendus :

1. Connaissance de la ressource :

- Volume de la biomasse (LiDAR)
- Identification des zones productives / non productives
- Etat de santé de la ressource (Ex : Dépérissement du sapin)
- Identification de la ressource mobilisable (avec investissement / ou non)

2. Mobilisation de la ressource

- Cartographie de la desserte forestière
- Schéma de mobilisation du bois
- Zones de débardage (Ex : Exploitation par câble ou non)
- ...

3. Assurer l'avenir des peuplements des industries locales

- Carte de prédiction du risque ou carte de vigilance par rapport au changement climatique (Optimiser le renouvellement des peuplements)

4. Plateforme de diffusion des données

- Mise en place d'un site internet
- Diffusion des données
- Observatoire

4.2. OpenTour

L'Auvergne et les régions de l'espace SUDOE ont des particularités naturelles et culturelles qu'il est désormais facile de mettre en valeur grâce à l'augmentation des données open data et leur actualisation régulière.

Dans une logique croissante Big Data et Open Data, le projet consiste notamment à croiser les bases de données hétérogènes issues des différents partenaires et professionnels du tourisme qui contribueront au développement d'applications e-tourisme.

En facilitant l'agrégation et l'interopérabilité des différentes sources de données (ex : Uniformisation de prises de vue aériennes) le partenariat va aider à concevoir divers projets qui auront pour objectif commun la valorisation de l'activité touristique et culturelle locale, ainsi que la mise à disposition sur un hub, pour un public qui peut aller du particulier touriste jusqu'au professionnel cherchant à exploiter ces données.

Une partie du projet sera consacrée à accompagner la créativité et le développement des entreprises à partir des données mises à disposition.

4.3. INCASA

Jusqu'à aujourd'hui, peu d'outils permettent de rendre compte de l'efficacité de la Directive et les gains que cela génère pour les acteurs concernés (Réduction de la duplication des données, optimisation des temps d'accès pour utiliser les données, gain de temps pour les personnels ...).

De la même manière, peu d'outils permettent d'évaluer l'adéquation entre ces services et les besoins des acteurs publics concernés.

Dans le cadre d'une démarche partenariale, le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique propose d'engager une réflexion afin de mettre en place des outils permettant d'analyser l'utilisation de ces services. De cette analyse, des indicateurs devront être trouvés pour montrer l'intérêt des utilisateurs pour ces services, et permettre ainsi de mieux les configurer pour répondre à la demande croissante de données des professionnels (public/privé) ou des citoyens. Le projet doit permettre d'optimiser les services/accès aux données et plus particulièrement aux Big Data.

5. Présentation du Budget Prévisionnel 2015

Voir annexe.

6. Agenda

- Assemblée utilisateurs : 2 décembre
- Métadonnées party : 9 décembre
- Conseil d'administration : entre le 9 et le 15 janvier (date à confirmer)